

2008/8693 - DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES RHONE-ALPES, DE LA DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE ET DE LA REGION RHONE-ALPES POUR L'EXPOSITION KEITH HARING PRESENTEE EN 2008 AU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'exposition monographique de Keith Haring, présentée au Musée d'Art Contemporain du 22 février au 29 juin 2008, conçue par Gianni Mercurio, Commissaire invité en collaboration avec la Fondation Keith Haring, est l'une des plus importantes expositions jamais consacrées à ce grand artiste américain.

Elle se situe dans la continuité des grandes monographies que le Musée présente depuis quelques années comme celles de Laurie Anderson et de Andy Warhol. C'est d'ailleurs, fort du succès de cette dernière exposition qui a rencontré un attrait exceptionnel auprès d'un très large public, que le Musée a décidé de proposer parallèlement à ses expositions dédiées à l'actualité, des temps forts consacrés aux grandes figures de l'art contemporain.

Outre leur intérêt scientifique (ainsi pour Warhol, la présentation des œuvres de la dernière période inconnues du grand public, ou pour Haring, la présentation de peintures issues de collection privées quasiment jamais montrées, de peintures sur métal, d'interventions dans le métro), les expositions permettent de développer des actions novatrices en direction des publics.

Les œuvres ont été sélectionnées dans d'importantes collections américaines et européennes incluant plus d'une centaine de peintures, une sélection exceptionnelle de dessins, des sculptures de très grandes dimensions et une documentation vidéo et photographique spécifiquement réalisée pour l'exposition.

Les visiteurs pourront ainsi déambuler à travers les œuvres comme à l'intérieur d'un grand opéra coloré et fantasmagorique.

De nombreux partenaires privés et publics, tels que la SNCF, le journal Métro, Télérama, UGC, LPA, Canal +, la FNAC et Ticketnet, France Inter, Vinci Park, ont rejoint la Ville de Lyon/le Musée d'Art Contemporain afin de donner tout son rayonnement à cet événement.

Le budget total de fonctionnement voté pour cet événement est de 623 000 euros.

La Ville de Lyon sollicite l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes et de la Région Rhône-Alpes à concurrence des montants suivants :

- 20 000 euros auprès de la DRAC ;
- 50 000 euros auprès du Conseil Régional.

L'ampleur de cette exposition et des moyens mobilisés a justifié également que la Ville sollicite, de la part de la Direction des Musées de France, le Label « Exposition d'Intérêt National » et dans le cadre de ce label, demande aujourd'hui le versement d'une subvention de fonctionnement de 80 000 euros ».

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

DELIBERE

1. M. le Maire est autorisé à solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes, de la Région Rhône-Alpes et de la Direction des Musées de France sous forme de subventions de fonctionnement.

2. Les recettes de fonctionnement résultant de ces subventions seront imputées comme suit : programme MACL - fonction 322 - nature 7472 - ligne de crédit 2617 pour la subvention versée par la Région Rhône Alpes et nature 7471 – ligne de crédit à créer pour la subvention versée par la Direction régionale des Affaires Culturelles et pour la subvention versée par la Direction des Musées de France.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN